

Sûreté, sécurité, tranquillité

- ✓ Aménagement d'une carrière pour la brigade équestre de la police municipale
- ✓ Déploiement du dispositif de vidéo verbalisation
- ✓ Déployer l'ensemble des actions du projet secur cities pour la sécurisation des espaces publics. Mise en œuvre du projet européen secur cities qui vise à la sécurisation des espaces publics lyonnais et des manifestations festives se déroulant sur celui-ci
- ✓ Évolution de l'organisation de la Police municipale
- ✓ Installation du conseil lyonnais de la nuit
- ✓ Refonte de la charte pour la qualité de la vie nocturne
- ✓ Refonte de la convention de coordination Police nationale / Police municipale. Rédaction et signature de la nouvelle convention de coordination Police nationale / Police municipale
- ✓ Vidéo surveillance : renouvellement permanent des équipements (caméras, enregistreurs...)
- ✓ Réaliser un audit de la vidéo surveillance pour en mesurer l'efficacité
- ✓ Création du poste de chargé de prévention situationnelle (prévention de la malveillance par l'urbanisme et la construction)
- ✓ Développer les chantiers type "chantiers rebond sociaux"
- ✓ Développer l'opération jobs été : plus de postes, opération étendue à toute l'année
- ✓ Expérimentation de nouvelles actions avec l'augmentation de l'enveloppe financière : TAPAJ, actions de lutte contre le désœuvrement, prévention des conduites routières dangereuses, harcèlement de rue, médiation sociale nocturne...
- ✓ Expérimenter avec le parquet le dispositif de rappel aux obligations légales et citoyennes et réflexion sur un élargissement de ce dispositif
- ✓ Rendre plus attractif les postes d'intervenants sociaux en commissariat et réflexion sur la création d'un 4^e poste
- ✓ Élaboration de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- ✓ Soutenir le service des balmes pour assurer la surveillance au quotidien + réaliser les travaux d'entretien
- ✓ Soutenir une astreinte sécurité H24, 7/7 qui permet au Maire d'assurer la protection et la mise à l'abri de la population et de remplir l'ensemble de ses obligations au titre de ses pouvoirs de police
- ✓ Réaliser l'ensemble des visites réglementaires de sécurité des ERP (Etablissements Recevant du Public)
- ✓ Définir un nouveau PCS (Plan Communal de Sauvegarde) + DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs)
- 🔄 Construction de l'observatoire lyonnais de la tranquillité et de la sécurité
- 🔄 Reconstituer les effectifs de la Police municipale et fidéliser les agents. Déploiement d'un plan d'attractivité pour recruter plus de policiers municipaux et les fidéliser
- 🔄 Réaménagement du chalet des gardes (Parc de la Tête d'Or)
- 🔄 Relocalisation de l'UMC (Unité Mobile de Circulation) de la Police municipale
- 🔄 Développer l'accueil des Tig (travaux d'intérêt général) au sein de la collectivité